

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La désignation de la gigue québécoise, un geste symbolique. Le milieu exige plus !

Montréal, mercredi le 1^{er} novembre 2023 - Le ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, a procédé hier à la désignation légale de la gigue québécoise comme patrimoine immatériel du Québec. Cette reconnaissance est effectuée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, elle-même inspirée par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (que le Canada n'a pas ratifiée à ce jour).

Danse Trad Québec reçoit cette désignation et convient qu'il s'agit là d'une première étape pour répondre au réel objectif de sauvegarde, de valorisation et de pérennisation de la pratique de la gigue.

L'organisme se questionne sur les mesures concrètes qui seront entreprises par le MCC, notamment en lien avec une stratégie nationale pour le patrimoine annoncée avant la pandémie. Les enjeux du milieu, dans une ère numérique en mouvance, sont nombreux et les actions à réaliser pour la sauvegarde des éléments du patrimoine vivant sont urgentes.

Pour Yaëlle Azoulay, présidente de Danse Trad Québec, « la gigue québécoise est unique par le métissage culturel d'où elle tire ses racines. Aujourd'hui encore, la gigue se démarque par la créativité et l'audace de ses praticien.nes. On continue à espérer que des mécanismes de soutien concrets seront mis sur pied, dans l'esprit de la Convention de l'UNESCO, pour assurer sa sauvegarde. Sinon, à quoi ça sert de la désigner comme élément du patrimoine vivant? On souhaite, par exemple, qu'une reconnaissance puisse favoriser l'inclusion de la gigue dans les écoles et qu'elle puisse permettre aux organismes de formation de recevoir le financement nécessaire pour l'accomplissement de leur mission de transmission et de valorisation de la pratique. »

Les praticien.nes et organismes du milieu de la gigue québécoise, sous l'égide de Danse Trad Québec, sont prêt.es à se mobiliser pour imaginer les mécanismes appropriés aux enjeux vécus, en collaboration avec le Ministère.

[Article de Radio-Canada sur le sujet](#), par le journaliste Charles Rioux.



Danse Trad Québec a pour mission de rassembler et de représenter l'ensemble des intervenants du milieu de la danse traditionnelle au Québec en vue d'en assurer la défense, la promotion et le développement. Danse Trad Québec est issu de la table de concertation sur la danse traditionnelle, formée à l'initiative du Conseil de la culture de Lanaudière (et avec le soutien du Conseil de la culture de Québec-Chaudière-Appalaches) en mai 2004 et hébergée depuis l'automne 2005 par le Conseil québécois du patrimoine vivant. Danse Trad Québec (DTQ) est officiellement fondé à l'été 2007 et assure depuis la formation continue du secteur, en plus de le représenter au sein des instances de gestion de la culture au Québec.

Pour joindre Danse Trad Québec:

Yaëlle Azoulay, présidente

administration@dansetrad.qc.ca

www.dansetrad.qc.ca